

Image not found or type unknown



## Constat de présence de salpêtre à 1 semaine de la vente

Par **patoche56**, le **19/02/2017** à **14:39**

Bonjour,

Nous signons la vente de notre appartement dans une semaine et nous avons constaté il y a quelques jours la présence de salpêtre (nous supposons) sur le bas d'un mur des WC. Il n'y avait jusqu'alors aucun problème.

Nous avons enlevé la tapisserie, mis un traitement antibiotique salpêtre, de la peinture anti humidité et nous allons retapisser et repeindre le mur.

Nous allons également envoyer un mail à l'acheteuse pour la prévenir de cette présence de salpêtre et des petits travaux que nous avons effectués.

Sachant que nous prévenons l'acheteuse, que nous sommes prêts à payer les travaux sur ce mur s'il devait en avoir, peut-il y avoir des conséquences sur la vente ?

Cordialement